

SPECIAL COVID-19 (N°7)

C'est sans doute la première fois dans l'histoire du 1^{er} mai qu'il ne verra pas de manifestations de rue. La rue, symbole revendicatif de la propriété populaire et collective de nos villes, nos communes, nos lieux de vie. Mais aussi symbole de la pauvreté extrême et de l'abandon des pouvoirs publics. Ces rues que l'on camérase et policie jusqu'à l'indécence, mais qui n'ont (presque) plus personnes à surveiller.

Pour autant, la grande revendication du 1^{er} mai n'aura jamais été aussi présente : celle de la reconnaissance de la dignité dans le travail. Mais elle se joue ailleurs, dans tous ces lieux où l'on a continué à travailler pour le bien commun, en mettant sur le podium des applaudissements publics des métiers et des personnes jusque là déconsidérés quand ils n'étaient pas quasiment invisibles : personnels de nettoyage en tout genre, de gardiennage et sécurité, de récolte de fruits et légumes, de livraison, de réparation et construction, (souvent des personnes issues de l'immigration), sans oublier bien sûr les soignant.e.s...

Elle se joue aussi dans les têtes de celles et ceux qui voudraient reprendre ou obtenir un travail qui ait du sens, car au service du bien commun. Nos fenêtres, grandes ouvertes et reliées à tant d'autres, ont pris le relai de la rue, car rien ne nous arrêtera. Demain n'est déjà pas comme hier... alors on continue.

Un référé pour les gens à la rue. Avec la **Fédération des Acteurs de la Solidarité** et la **Cimade, le réseau hospitalité** a chargé l'avocat Maître Philippe Pérolier de déposer une requête en référé liberté auprès du tribunal administratif de Marseille. Elle demande, dans le contexte de la pandémie du Covid-19, d'enjoindre au Préfet des BdR la mise en place de mesures provisoires, tant que durera la crise sanitaire et donc, même après la fin du confinement :

- Que le SIAO/115 propose un hébergement adapté à toute personne à la rue qui le demande, et ce dans les 48 heures ;
- De débloquer 250 places supplémentaires en tout lieu adapté, notamment en usant du pouvoir de réquisition, et ce dans les 8 jours ;
- De mettre en place un « baromètre 115 » pour évaluer en temps réel les besoins.

La requête est basée sur les données ressortant des maraudes menées trois fois par semaines par **Coup de Pouce Migrants**, en lien avec **le réseau Hospitalité** : du 28 mars au 28 avril, 265 personnes dont 6 familles ont demandé un hébergement : 235 ont été orientées pour cela vers le SIAO ; 47 l'ont obtenu, dont 3 familles (20%).

L'audience a eu lieu jeudi 30 avril et nous attendons la décision probablement lundi prochain. Nous vous tiendrons au courant.

Demande de régularisation. En lien avec ce qui s'est fait au Portugal, à ce jour 125 députés demandent la régularisation des « sans-papiers », le temps de l'état d'urgence sanitaire. Les **Etats Généraux des Migrations** à Marseille ont fait une lettre aux deux députés de la région qui l'ont signée, MM. Lambert et Darrheville.

Plusieurs organisations ou collectifs demandent également une régularisation, mais qui soit pérenne, notamment « **les États Généraux des Migrations appellent à la régularisation immédiate, pérenne et sans conditions de toutes les personnes sans papiers, étape nécessaire du changement radical des politiques migratoires revendiqué dans leur Manifeste (<https://eg-migrations.org/Manifeste>)** ». « **La Cimade demande une régularisation immédiate et durable des personnes sans-papiers ... de changer d'approche politique : les conditions d'accès à un titre de séjour stable, respectant le droit à la vie privée ou familiale de chacun-e, offrant un droit au travail et à la protection sociale... à toutes les personnes installées en France...** » (<https://www.la-cimade.org/régularisation-sans-papiers>).

20 organisations interpellent le Premier ministre pour défendre la liberté d'expression des associations dans les centres de rétention : <https://www.comede.org/centre-de-retention>

Squat Saint Just. 38 jeunes mineurs isolés non accompagnés sont partis du squat St Just dans la matinée du 28 avril, pris en charge par le Département, suite à l'ordonnance du juge des référés du 20 avril, après que les associations Médecins du monde et médecins sans frontière aient saisi le tribunal administratif de Marseille. 26 jeunes sont à l'hôtel Terminus près de La Joliette, 5 sont dans un hôtel à Arles qui accueille des mineurs depuis un certain temps et 7 sont à l'hôtel du Pharo. Communiqué du 28 avril du Collectif de Saint Just : <https://www.facebook.com/communiqué-St-Just>

Écho des solidarités à Marseille

- Le Collectif des Rosiers, créé le 17 mars dernier, assure deux distributions par semaine de produits alimentaires et d'hygiène mais propose également du matériel scolaire et des activités ludo-éducatives. Il accompagne également les amilles dans leurs démarches administratives. Le collectif demande de l'aide : <https://www.facebook.com/Collectif des Rosiers>
- Alors qu'il pleuvait en début de semaine, l'antenne du Secours populaire du centre-ville de marseille a distribué aux sans-abris des tacos chauds offerts par le restaurant « new school tacos marseille » : <https://www.facebook.com/secours populaire 13>
- Solidarité pour les étudiants : après avoir récolté près de 3,5 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène vendredi et samedi derniers lors de la collecte organisée en collaboration avec l'association Patronage Vauban, Emmaüs Pointe-Rouge, Entraide Coopération Méditerranée et divers autres organismes, l'Unef, le syndicat des étudiants, a procédé dans le courant de la semaine à la distribution des colis : <https://www.facebook.com/unef aix-marseille>
- Le collectif soutien migrants 13/El Mamba a doublé les permanences de récupération pour ses maraudes ; les collectes se feront désormais 4 fois par semaine, le lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 15h00 à 19h00, au local du Mamba, 8 rue Barbaroux : <https://www.facebook.com/Mamba>
- Tableau des aides alimentaires par arrondissement, établi par la Cimade et El Mamba, mis à jour le 24/04, grâce aux contributions de chacun (à adresser à Laurie, la_beill@hotmail.fr) : <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>